

Bulletin municipal N° 116
Décembre 2018



La Gazette de HOUX

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE



Editorial	2	Histoire	
		Hommage aux Houssois morts pour la France pendant la Grande Guerre	8 - 9
Vie locale	3	Informations Municipales	10
L'école de Houx se mouille		L'essentiel des Conseils Municipaux	
Vie locale	4	Elections complémentaires résultat	11
Programme du CPCF			
Vide Greniers 2018			
Vie locale	5	Etat civil, Agenda, Annonces, Numéros importants, Permanences de la Mairie	12
Commémoration de 1918			
Vie locale	6-7		
Exposition sur la Guerre 1914-1918			

EDITORIAL



« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Antoine de Saint-Exupéry).

L'année 2018 va s'achever dans quelques jours pour laisser place à 2019. Cette fin d'année reste marquée par la révolte des « gilets jaunes » causée par une pression fiscale insupportable et ainsi que la baisse du pouvoir d'achat. La gestion du gouvernement de cette crise a semble-t-il manqué de réactivité et d'apaisement.

Néanmoins, les conséquences qui en résultent : les dégradations de nos biens communs, tels que les incendies de lycées, les agressions contre les pompiers ou les forces de l'ordre, ainsi que les saccages divers sont parfaitement intolérables.

Pour notre part, l'équipe municipale depuis plusieurs mandats s'est engagée pour l'encadrement rigoureux de la fiscalité communale, tout en investissant pour notre avenir commun.

2018 a malheureusement, connu plusieurs disparitions qui ont marqué notre village. Je voudrais revenir sur celle de Michel MAUBAILLY. Michel a été pendant plusieurs mandats Adjoint au Maire. Nous étions ensemble dans l'équipe municipale de 1995 à 2001 avec Alain Mosnier Maire. Michel était un collègue qui avait des convictions, une présence de grande qualité, une disponibilité pour les affaires de la commune et vis-à-vis de nos concitoyens. Une autre de ses qualités importantes était la discrétion et ses capacités d'accueil. Michel a été aussi l'artisan de la bonne évolution de notre commune. Pour tout cela, nous lui devons beaucoup. Merci Michel !

Je profite également de cet instant, pour souhaiter à toutes et tous de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Jean-François PICHERY
Maire de Houx

REDACTEURS	DIRECTEUR DE PUBLICATION : JF Pichery
JF Pichery, P. Roger, JL Fouquet, M. Guily.	REALISATION : JL Fouquet
Nombre d'exemplaires : 350	EDITEUR : Commune de HOUX

VIE LOCALE

L'ECOLE DE HOUX SE MOUILLE!



Depuis la rentrée de septembre, les enfants inscrits à l'école de Houx ont la possibilité, comme tous les écoliers de Chartres Métropole, de bénéficier de cours de natation dans le complexe aquatique de l'Odyssée.

Avant l'entrée de notre village dans l'agglomération cet apprentissage était impossible pour les scolaires de notre commune et il est important que les élèves des zones rurales puissent bénéficier des équipements offerts par la cité.

Les programmes de l'éducation nationale prévoient l'apprentissage de la natation. L'Odyssée a donc réussi à aménager des créneaux (tâche difficile avec l'intégration des vingt nouvelles communes) pour les classes du CP au CM1, les élèves, grâce à un couloir particulier, ne croisant pas le public habituel.

Les élèves de l'école de Houx s'y rendent en matinée, accompagnés d'une institutrice, Madame Valérie Dolbeau et de parents volontaires qui ont suivi une petite formation pour être accompagnants. Les enseignants se chargent de la moitié de la classe, au bord de l'eau, l'autre moitié étant gérée par un maître nageur. Tous les écoliers sont ravis de ces cours dans lesquels est privilégié l'aspect ludique pour familiariser les petits avec l'eau. L'émulation fonctionne bien, les plus débrouillards entraînant les plus timides dans leur sillage!

Espérons que les enfants fréquentant l'école de Yermenonville puissent bénéficier également de l'apprentissage de la natation.

Des matinées qui rompent avec les cours traditionnels mais qui sont aussi agréables que nécessaires.

Nathalie Baral, conseillère pédagogique au sein des services départementaux de l'Education nationale, en charge de la natation, explique :

« Les textes de l'Education nationale ont changé. Les élèves du cycle 2, qui correspond aux classes de CP, CE1 et CE2 doivent aller à la piscine en priorité. L'Odyssée offre aussi cette possibilité aux classes de CM1 et à celles avec un double niveau CM1-CM2. C'est le maximum de ce qui peut être proposé dans cet équipement qui accueille des élèves de quarante-six communes. »

Et elle précise : « L'objectif est que les élèves obtiennent le « savoir nager » en fin de 6^{ème}. On ne leur demande pas forcément de maîtriser toutes les nages mais d'être capables de se sauver ». (cf. : *article de l'écho du jeudi 29 septembre 2018*).



LE CPCF PRESENTE SON PROGRAMME

INVESTISSEZ-VOUS DANS UNE AVENTURE HUMAINE ! REJOIGNEZ-NOUS !

Nous sommes déjà quelques uns à vouloir créer de l'animation au sein du village.

Nous avons des projets :

Loto du printemps à Houx adultes et enfants - événement programmé au début du printemps 2019.

Fête du sport : tournoi de foot, basket, enfants/ados au city stade, courses à pied familiale et adultes événement qui pourrait avoir lieu dans le courant du mois de mai.

Fête Halloween, décorer les maisons, se déguiser, et organiser un circuit dans le village ...

Mais pour réaliser ces projets (et bien d'autres encore, en fonction des idées de chacun), nous ne sommes jamais assez nombreux. Nous faisons donc un appel au bénévolat pour organiser ces 3 événements, en particulier pour la fête du sport qui demandera beaucoup de personnes avec des compétences dans le domaine sportif.

Si vous êtes intéressés par ces projets, merci d'envoyer un mail : cpcfhoux@gmail.com en précisant sur quel événement vous souhaitez intervenir.

DECOUVERTE DE LA SOPRHOLOGIE

La sophrologie propose un ensemble d'outils pour gérer ses émotions. Cette discipline a pour objectif un état de bien être en toute situation ainsi qu'une meilleure connaissance de soi.

Un flyer d'information a été distribué dans votre boîte aux lettres. Notre première séance a eu lieu le mercredi 21 novembre et nous étions un groupe de 12 personnes. La prochaine séance aura lieu le mercredi 19 décembre à 19h30 à la salle socio culturelle de Houx.

Pour toute information : selhoux@gmail.com

REPRISE DE LA GYM

Nos sportives et sportifs ont repris le chemin de la salle socioculturelle en septembre, contents de reprendre leur activité préférée.

Pour les cours du lundi et vendredi : nous étions 56 adhérents la saison dernière, nous gardons le même effectif avec 8 départs / 8 arrivées.

Animatrice : Laure Dufay

Pour le cours du mardi soir : nous étions 19 adhérentes la saison dernière, pour cette rentrée, nous comptabilisons 9 adhérentes présentes depuis le démarrage et 8 nouvelles adhérentes soit 17 inscrites pour cette saison.

Animateur : Alexis Thiri

Pour toute information : selhoux@gmail.com

Bonne saison sportive !



VIDE GRENIERS 2018

Le dimanche 7 octobre a eu lieu le traditionnel vide greniers, aux endroits habituels soit place de l'église, rue de la Mairie et rue de l'Aqueduc. Le deuxième tour de scrutin avait lieu à la même date. La gestion simultanée du bureau de vote avaient imposé un cheminement particulier pour les personnes à mobilité réduite pour accéder à la Mairie.

Mais ces inconvénients mineurs et le temps maussade n'ont découragé ni les vendeurs ni les visiteurs et le stand restauration, assuré par les membres du CPCF, le personnel communal et des bénévoles a connu un bon succès.

Cérémonie du Centenaire de l'Armistice de 1918

Ce 11 novembre, la cérémonie commémorative de la fin de la Grande Guerre connaissait une affluence inhabituelle. Malgré une pluie soutenue et continue, les habitants de Houx étaient très nombreux à se joindre à la municipalité pour participer à ce moment très fort du devoir de mémoire. Après les traditionnels dépôt d'une gerbe au pied du monument Aux Enfants de Houx Morts pour la France, lectures des messages du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants et de l'Association Locale des Anciens Combattants, une minute de silence était observée.

La cérémonie fut l'occasion d'inaugurer la nouvelle plaque du Monument aux Morts où le nom d'un treizième soldat oublié, Gaston HUARD, avait été rajouté. Les parcours et les vies de chacun des soldats morts pour la France pendant la Grande Guerre furent ensuite évoqués par des textes lus par des membres actuels et anciens du conseil municipal et du CCAS.

Après que l'assistance ait entonné la Marseillaise, une fleur bleue était



déposée sur la tombe de ceux qui reposent au cimetière de Houx, en présence de membres de leur famille, ainsi que sur celle de M Paul PIEBOURG, maire de Houx pendant la Grande Guerre.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur organisé à la mairie permettait aux participants de se retrouver et d'échanger à l'abri des intempéries. Les enfants étaient, quant à eux, remerciés de leur participation par la distribution de friandises.

Exposition Maintenon et sa région dans la Grande Guerre



Les municipalités de Maintenon et de Houx ont organisé du 7 novembre au 14 novembre, à l'occasion du Centenaire de l'Armistice de 1918, une exposition commémorative sur la Grande Guerre, à la Salle Maurice Leblond de Maintenon. La Municipalité de Maintenon avait choisi d'évoquer l'hôpital temporaire des armées installé à la gare de Maintenon pendant toute la durée du conflit. Houx, pour sa part, présentait des panneaux évoquant la vie à l'arrière du front, à travers les archives communales (Christelle GRESSUS) ou le parcours des soldats du village (Philippe ROGER). Jean-Paul FENAUX et son tableau furent présents pendant toute la durée de l'exposition pour narrer le parcours de James MORICE, soldat



du village, de sa mobilisation en septembre 1914 à sa démobilisation en septembre 1919, mais aussi renseigner les familles sur le parcours d'un ancêtre combattant ou expliquer la Grande Guerre aux scolaires des communes environnantes.

Des costumes et équipements d'époque prêtés par M Hervé QUERON, collectionneur à Lèves complétaient l'exposition, ainsi que différents objets ou maquettes confiés par des habitants du village (MM PICHERY et FOUQUET, Mme SAGETTE).

Jean-Philippe LAFONT, baryton houssois, a animé l'ouverture avec un récital sur les chants des poilus.

Les 7 et 8 novembre, notre ami Pierre COUDRAY de Yermenonville, boulanger retraité passionné, fabriquait du pain de guerre français et allemand cuit au feu de bois, comme à l'époque et le proposait à la dégustation. En même temps, il présentait une exposition sur le pain français des tranchées, sa fabrication et sa logistique.



Le 8 novembre, les enfants de l'école et leurs institutrices purent visiter l'exposition grâce au soutien de Chartres Métropole.

La municipalité remercie les participants à cette exposition qui a connu un grand succès, sans oublier Angélique BEGUE, notre secrétaire de mairie, pour son aide précieuse à la mise en place et au démontage de l'exposition ainsi que les équipes techniques de Maintenon et de Houx et l'équipe « communication » de la ville de Maintenon.



La visite virtuelle de l'exposition est disponible en ligne sur le site internet

www.lamelodieduclit.fr/MAINTENON_ET_SA_REGION_14-18.html

Hommage aux Houssois morts pour la France pendant la Grande Guerre

Cent après, il n'est pas aisé d'évoquer la vie des soldats de Houx tombés au champ d'honneur pendant la Grande Guerre. Le souvenir s'est effacé des mémoires de leurs familles et ceux qui les ont connus ont disparu depuis longtemps. La consultation des registres matricules de la conscription et de l'état-civil n'offre qu'une vision administrative froide de ce que furent leurs vies. Ce n'est heureusement pas toujours le cas, ainsi qu'en témoigne un article de presse consacré à l'un des plus jeunes d'entre-eux, paru au moment de son décès.



André LOURY était né en 1894 à Houx. Ses parents tenaient l'épicerie du village et un café situé en haut de la Grande Rue (actuelle rue de la Mairie). Il était âgé de 15 ans lorsqu'il perdit son père en 1909.

Le jeune André fût alors pris en charge par Edmond du MESNIL, directeur du journal parisien Le Rappel et son épouse Antoinette, des voisins qui possédaient une résidence secondaire à Houx (la chaumière située en face de la mairie). Ils l'emmenèrent avec eux à Paris et pourvurent à ses études. André devînt, quelques années après, employé de bureau dans le journal d'Edmond du Mesnil.

La vie d'employé de bureau ne convenait probablement pas au caractère d'André LOURY. Aussi, le 20 mai 1913, devant la conscription, celui-ci s'engageait volontairement dans l'armée pour 3 ans, à la mairie du 1er arrondissement de Paris et rejoignait le 135ème régiment d'infanterie d'Angers.

Voici l'article d'hommage publié le 6 août 1915 dans le journal Le Rappel, au moment de son décès, survenu le 28 avril 1915 à Lizerne (Belgique).

Nous avons appris avec un profond chagrin, la mort de l'un de nos anciens collaborateurs de l'Administration du Rappel, l'aspirant André Loury. André Loury était né à Houx (Eure et Loir). Il était âgé de 21 ans. Il était le dernier né d'une belle et nombreuse famille universellement connue dans la région. Venu tout jeune à Paris, sous la protection de notre directeur, qui lui témoignait une affection paternelle, André Loury s'était rendu sympathique à tous par ses belles qualités d'intelligence, de travail et de cœur.

Brave garçon et garçon brave, il était parti dès les premiers jours de la mobilisation et il ne tarda pas à faire brillamment son devoir face à l'ennemi. Blessé le 30 août 1914 à Rethel (Ardennes) d'un éclat d'obus et le 26 octobre d'une balle à la tête au combat de Zonnebeecke (Belgique). André Loury avait été fait rapidement sergent, adjudant, aspirant et il allait être promu sous-lieutenant quand il tomba glorieusement au champ d'honneur le 28 avril 1915, à la bataille du canal d'Yperlé (Belgique).

Sa citation à l'ordre du jour de l'Armée est ainsi conçue : « LOURY André Baptiste, aspirant au 135e régiment d'infanterie. Malgré une pluie de balles et d'obus, s'est porté courageusement au secours d'un homme blessé de sa section et a été mortellement atteint ». Outre la Croix de Guerre, dont il était titulaire au moment de sa mort héroïque, André Loury devait recevoir la Croix de St-Georges.

Sa mémoire nous restera chère. Nous garderons fidèlement le souvenir de ce gentil camarade qui sut se montrer un admirable soldat et un vaillant français. Nous adressons à sa pauvre mère, à ses frères et sœurs, à toute sa famille éplorée, l'hommage de notre sympathie attristée et de nos plus sincères condoléances.

Lettre de notre Directeur – Du front, où il est en mission à l'armée anglaise, notre directeur nous a adressé, au sujet de la mort d'André Loury, le mot que voici :

Mes chers amis – Il faut saluer la mémoire et honorer le nom de mon cher André Loury.

Il a été le petit camarade charmant de ma jeunesse et le gai compagnon de journées de vacances inoubliées. Il me semble le voir, tout bambin, portant mon carnier à la chasse, arpentant à mes côtés ces belles plaines de la Beauce, pour la défense desquelles il vient de verser son sang généreux. Il était « rude » comme il disait et enjoué et vaillant. Il avait les qualités de cœur et d'esprit d'une belle famille française toute imprégnée des saines vertus de

notre race. Dans l'intimité, comme il était le « tardillon » de nombreux frères et sœurs, on l'avait surnommé « la grosse » parce que tout petit, il avait l'air d'une grosse fille. Et la « grosse » est devenue un héros.

Je sais où il repose. Après la guerre, si les destins me sont propices, j'irai le chercher là-haut dans les brumes des Flandres et je le ramènerai au flanc de ses coteaux ensoleillés de Houx.

Je partage de tout mon cœur le deuil de sa famille. Je n'oublierai jamais le cher petit aspirant dont la vie fut si simple et si courte et dont la mort est si glorieuse - Bien tristement à vous – Edmond du Mesnil.

Edmond du MESNIL tînt parole, puisque André LOURY repose aujourd'hui au cimetière de Houx. (remerciements à Mme Chantal LOURY-GOURDOUX de Sevrans (93), petite-nièce d'André LOURY).

Le plus jeune avait 20 ans, le plus âgé 40 ans.

Paul LAMIRAULT, 29 ans, ouvrier agricole, tué à Bannecourt (Meuse) le 5 octobre 1914.

René FERRU, 25 ans, jardinier, blessé et fait prisonnier à Champien (Somme) le 29 septembre 1914, décédé en captivité à Cologne (Allemagne) le 6 décembre 1914.

Eugène GERIGNY, 32 ans, cocher d'omnibus, décédé lors des bombardements de Mécrin (Meuse) le 22 février 1915.

Fernand MOREAU, 34 ans, ouvrier agricole, blessé grièvement le 5 mars 1915 à Perthes les Hurlus (Marne), décédé de ses blessures le même jour à Maison-Forestière (Marne).

René MENAGER, 22 ans, charretier, porté disparu lors des combats de Massiges (Marne) le 25 septembre 1915.

Henri AMY, 37 ans, meunier, décédé le 28 mai 1916 à Houx, à la suite d'une maladie contractée sur le Front.

Albert BARON, 29 ans, mécanicien au chemin de fer, tué le 2 juin 1916 à Verdun (Meuse).

Gaston HUARD, 26 ans, journalier, décédé de ses blessures le 13 mai 1917 à Mourmelon le Grand (Marne).

Ernest LAMIRAULT, 27 ans, charretier, tué le 23 octobre 1917 à Malmaison-Chavignon (Aisne).

Edouard BRUNET, 40 ans, cultivateur, blessé le 22 avril 1918 et décédé le 26 avril 1918 à Compiègne (Oise).

Eugène VOXEUR, 20 ans, ouvrier agricole, porté disparu lors des combats de Vrigny (Marne) le 25 juillet 1918.

Léon ROUX, 31 ans, cultivateur, décédé de ses blessures le 24 août 1918 à Villers-Cotterets (Aisne).



Paul LAMIRAULT



Eugène GERIGNY



René MENAGER



Ernest LAMIRAULT



Edouard BRUNET



Léon ROUX

L'ESSENTIEL DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 septembre 2018 :

- Adoption du prélèvement automatique pour les loyers du logement du 10 rue de la Mairie
- Choix des entreprises pour la réalisation du city-stade de la rue des Anciens Vergers (Entreprise Leroy pour la réalisation du sol d'assise : 23.145 € hors taxes – Entreprise Méfran/Alstrad pour la réalisation des équipements : 42.441 € hors taxes)
- Délégation au maire pour signer les documents d'urbanisme
- Transfert des conventions d'occupation du domaine public par GRDF de la Commune de Houx à Chartres Métropole dans le cadre de sa compétence « réseaux secs »
- Souscription d'un abonnement de téléphonie mobile au profit des services techniques (Orange)
- Mise aux normes de la garderie périscolaire : Création d'une seconde porte de sortie (Société Lorénove Chartres : 4.525 € hors taxes)
- Projet de marquage au sol des places de parking dans le lotissement (Ateliers techniques du Conseil Départemental : 1 500 € hors taxes pour 80 places) – Demande d'établissement d'un nouveau devis portant sur l'intégralité des marquages à faire sur le territoire communal
- Remplacement du défibrillateur de la place de la Mairie (2.028 € TTC)
- Renouvellement pour 12 mois du contrat à durée déterminée d'un agent technique
- Mise en place d'une étude surveillée concernant les primaires fréquentant la garderie périscolaire (création d'un poste d'agent d'animation à temps partiel – recrutement à titre accessoire d'un enseignant)
- Acceptation d'une dérogation scolaire pour un enfant de Houx scolarisé à Pierres (participation demandée par la Commune de Pierres : 1.500 € annuel)
- Installation de caméras au city-stade et à l'atelier communal (Centre Alarme : 5.683 € hors taxes)
- Installation des illuminations de Noël confiée à l'Entreprise Dhennin
- Participation au financement par Pôle Emploi du permis de conduire d'un employé en contrat d'accompagnement vers l'emploi 1200 euros avec participation communale de 356 € dans le cadre du droit individuel à la formation.)

Séance du 18 octobre 2018 :

- Installation des nouveaux conseillers municipaux élus le 7 octobre 2018
- Révision automatique du loyer du logement du 10 rue de la Mairie (selon indice INSEE)
- Renonciation au droit de préférence sur la vente des parcelles boisées cadastrées A 367 et A 1.525
- Convention de groupement de commande avec Chartres Métropole pour les travaux de voirie de la rue de la Villeneuve
- Convention de prise en charge réciproque par la Commune et la CC des Portes Euréliennes du temps d'attente des bus scolaires des enfants fréquentant les écoles de Houx et Yermenonville
- Subvention au fonctionnement des gymnases du collège de Maintenon (600 €)
- Indemnité de conseil au Trésorier de Maintenon pour 2018 : 50 % du montant demandé soit 200 €

Séance du 23 novembre 2018 :

- Dissolution des compétences subsistantes du SIVOM Houx-Yermenonville « organisation de la balade du Père Noël » et « gestion de l'ancienne classe intercommunale »
- Prise de compétence de la gestion des eaux pluviales par Chartres Métropole
- Elections des nouveaux conseillers municipaux dans les différentes commissions communales

L'intégralité des Procès Verbaux des Conseils municipaux est disponible sur le site officiel de la commune à l'adresse suivante :

<https://www.ville-houx.com/vie-municipale/conseils-municipaux/>

ELECTIONS MUNICIPALES COMPLEMENTAIRES

Comme suite à plusieurs démissions au sein du Conseil Municipal, il a été nécessaire d'organiser des élections complémentaires afin de désigner de nouveaux conseillers municipaux.

Le premier tour le 30 septembre n'ayant pas, faute d'une participation suffisante, permis de disposer de candidats élus, il a été nécessaire de recourir à un second tour la semaine suivante.

Le tableau ci-dessous donne les résultats et le décompte des voix.

RESULTAT DES ELECTIONS MUNICIPALES COMPLEMENTAIRES 2ème TOUR - 7 OCTOBRE 2018

NOM ET PRENOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	
Mme BERNARD Evelyne	119	
M. BINOIS Cyril	146	ELU
M. CHIBOIS Hervé	143	ELU
M. CORBIN Jérôme	143	ELU
M. DELRIEUX Benoît	123	
M. DENIS Stéphane	124	
Mme GUILY Muriel	116	
M. OLLIVIER Michaël	144	ELU
Mme TALON Anne-Marie	123	
Mme THIERY Stéphanie	143	ELUE

NOMBRE D'INSCRITS : 610

NOMBRE DE VOTANTS : 269

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 266

Prochains Conseils Municipaux, en Mairie à 20h30

⇒ **Vendredi 14 décembre 2018**

⇒ **Vendredi 25 janvier 2019**

⇒ **Vendredi 22 février 2019**

⇒ **Vendredi 22 mars 2019**

⇒ **Vendredi 5 avril 2019**

⇒ **Le calendrier des conseils pour 2018-2019 est disponible sur le site Internet**

www.ville-houx.com



ETAT CIVIL

Mariages :

13/10/2018 : M. DOMIS Stéphane, Paul et Mme KONKOVA Elena

20/10/2018 : M. BINOIS Stéphane, Romain et Mme DESJOUIS Julie, France

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX NOUVEAUX EPOUX!!!



Décès:

03/10/2018 : M. MAUBAILLY Michel, Maire adjoint honoraire

12/10/2018 : M. OLLIVIER Michaël Germain

La Municipalité salue la mémoire de Michel qui fut pendant plusieurs mandats conseiller municipal et maire adjoint et de Michaël récemment élu lors du scrutin du 7 octobre 2018.

TOUTES NOS CONDOLEANCES AUX FAMILLES ET AUX PROCHES

AGENDA

22 Décembre 2018	Balade du Père Noël
19 Janvier 2019	Vœux du Maire

RECHERCHE :

un chat répondant au nom de « MANGO » a disparu au mois de Septembre rue de la Villeneuve. Sa propriétaire est toujours sans nouvelles, malgré la pose de plusieurs affiches. Si vous le croisez, merci de contacter la mairie qui fera suivre.



RAPPEL CIVISME

Rappel de quelques règles qui, plus que du civisme, relèvent du savoir vivre et du bon sens :

- ⇒ Veiller à nettoyer le trottoir des feuilles mortes provenant de vos arbres
- ⇒ Eviter de laisser tourner longtemps un moteur dans la rue de bon matin
- ⇒ Eviter de laisser les poubelles plusieurs jours sur la voie publique
- ⇒ Rentrer autant que possible les véhicules à l'intérieur des propriétés et, surtout, veiller à ce qu'ils ne constituent pas une gêne pour la circulation
- ⇒ Ne jeter aucun objet, lingettes ou serpillères dans les toilettes.

CHARTES METROPOLE - NUMEROS UTILES

Guichet unique / standard général

32/34 Bd Chasles à Chartres :

02 37 23 40 00 ouverture du Lundi au Vendredi de 9 h à 17 h et le Samedi de 9 h à 12 h 30

Fontainier : **02 37 32 34 98**

CM'Eau : **02 34 43 90 22** (eau potable et assainissement) : toutes demandes des usagers

Agence commerciale CM Transports :

02 37 36 26 98 : abonnements, carte jeune, informations

Déchets : numéro vert **0 800 22 20 36**

Ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi, de 9h à 12 h et de 14h à 17h sur rendez vous.

Les Mercredis de 14h à 19 h sans rendez-vous
Pour contacter la Mairie :

☎ : **02 37 32 31 54** (aux heures d'ouverture).

☎ : **02 37 32 31 94**

OU

www.ville-houx.com

(formulaire de contact en page d'accueil)

Déposez toutes vos remarques ou suggestions

✉ **Mairie de HOUX 10 rue de la Mairie**
28130 Houx